

27 juin 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'ONCFS du 27 juin 2018

Déclaration faite en ouverture du conseil d'administration, par Dominique MELLETON administrateur Sne-FSU au CA.

La sphère environnementale est soumise actuellement à de fortes turbulences, comme toute la sphère publique. Cette instabilité qui perdure n'est pas sans conséquence sur les personnels et leurs missions.

Existerons nous encore demain s'interrogent certains alors que d'autres se questionnent sur la nature des missions à assumer dans l'avenir. De plus, la situation actuelle compliquée est secouée par des effets d'annonces tant extérieurs qu'intérieurs.

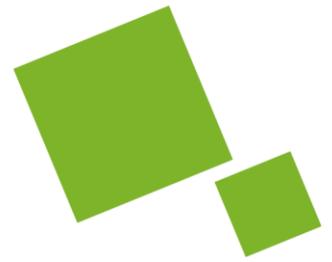
Des décisions vont être prises ? Correspondront-elles aux aspirations des personnels compétents et passionnés ? Nous pouvons en douter si le fil conducteur, dissimulé mais toujours identique, se résume à des économies de moyens (humains et matériels).

Une nouvelle mission sur l'avenir des opérateurs de l'eau et de la biodiversité a rendu son rapport et l'a présenté en commission parlementaire, ramenant sur le devant de la scène une fusion probable ONCFS/AFB.

N'aurait-il pas été plus simple et plus sain pour notre établissement d'intégrer cette agence à sa création ? Des tractations politiques en ont décidé autrement, mettant l'ONCFS en position de faiblesse alors qu'il est incontournable en matière de biodiversité terrestre. La chasse n'a-t-elle pas toute sa place au sein d'une telle structure ?

Certaines pistes tendent à scinder l'établissement ou tout du moins ses missions « Police » et « Techniques » alors que cette dualité représente sa richesse et l'essence même du métier de la majorité de ses personnels. Cette richesse a prouvé son efficience...

Confier les activités d'études et de connaissance en matière d'espèces chassables aux fédérations des chasseurs serait réduire ces espèces à leur statut juridique et nier qu'elles sont des pans entiers de biodiversité et aurait pour conséquence d'amoindrir sérieusement le crédit accordé aux études par la communauté scientifique et les instances internationales alors que les données le sont au travers de réseaux partagés. Est-ce la volonté profonde des chasseurs ?



Et quelle perte irréversible de connaissance et de savoir-faire cela représenterait pour les personnels ! Si certains volets de la police de la chasse peuvent relever des fédérations de chasseurs, d'autres doivent rester de l'ordre du régalien. Souvenons-nous de l'histoire de la garderie des fédérations et de son évolution ... Il est fort à parier que certaines fédérations n'auront jamais les moyens d'exercer une véritable police de la chasse.

Le SNE-FSU a toujours milité pour la création d'une grande structure dédiée à la biodiversité rassemblant tous les acteurs, avec notamment la chasse en son sein, gage de son avenir. Cette structure, point de rencontre entre l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs sociaux et économiques doit avoir une gouvernance pluraliste, sans hégémonie, sans majorité absolue de l'Etat au CA.

Le SNE-FSU est opposé au transfert des activités d'études et de connaissance en matière d'espèces chassables aux fédérations des chasseurs. Si fusion il doit y avoir, elle ne pourra se faire qu'en recherchant la complémentarité des métiers et leur synergie, et non pas en les opposant sous peine d'échec.

J'ose espérer que les personnels ne seront pas les « dindons de la farce » dans ce jeu de dupe entre nécessité d'évolution et tractations politiques...

Le DEB, représentant du MTES n'a fait aucune véritable révélation sur l'avenir de l'établissement.

Le président Henri Sabarot, pour qui c'était le dernier CA, a tenu, à rappeler tout le plaisir qu'il a eu à présider ce CA et à saluer les personnels de l'ONCFS.

Notre intervention liminaire, a eu pour conséquence de questionner les administrateurs sur les missions techniques et de police. Une large majorité s'est prononcée pour que l'ONCFS conserve les missions régaliennes de police et le volet recherche et expertise. Il n'est pas question qu'une partie des missions techniques soient reprises par la FNC ou le monde fédéral. Avec un consensus pour l'option 3 du rapport CGEDD

Quant à l'avenir de notre établissement, seul ou fusionné avec l'AFB ! Les prochaines réunions à venir avec le DGALN, nous permettrons peut-être d'en savoir un peu plus sur les orientations du gouvernement...



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Nous contacter :

Administrateur SNE-FSU
Dominique MELLETON
Dominique.Melleton@oncfs.gouv.fr

Suppléant
Jérôme CABELGUEN
Jerome.Cabelguen@oncfs.gouv.fr

www.snefsu.org

Permanence :

Local syndical - plot i 3^{ème} étage
La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28
✉ 104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

